

UN PROJET CONSTRUIT POUR LE TERRITOIRE

RÉUNION PUBLIQUE PLUI DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

Participer aux réunions : Six permanences sur le PLUi
pour répondre à vos questions.

16 NOVEMBRE

18H à 20H30

SIGNY L'ABBAYE

Salle polyvalente,
place des fayts

17 NOVEMBRE

18H à 20H30

CHAUMONT-PORCIEN

Salle des fêtes,
11 grande rue

18 NOVEMBRE

18H à 20H30

SAULCES-MONCLIN

Salle des fêtes,
1 rue du grand fossé

24 NOVEMBRE

18H à 20H30

ATTIGNY

Salle des fêtes,
rue Louis le Débonnaire

25 NOVEMBRE

18H à 20H30

POIX-TERRON

Salle de la Vence,
5 route de Montigny

26 NOVEMBRE

18H à 20H30

BOULZICOURT

Salle polyvalente,
5 rue de la Gare

LE PLUI QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PLUi est un document qui traduit le projet de développement du territoire.

Concrètement, il est composé :

- ✓ Du *Projet d'Aménagement et de Développement Durable* fixant les objectifs communs à l'ensemble du territoire pour les 12 prochaines années.
- ✓ De plans des villages découpés en secteurs (appelés zonages).
- ✓ D'un règlement précisant les types de constructions ou d'opérations possibles dans chacun de ces secteurs.

